Message relatif à l'achat d'une nacelle araignée automotrice

Depuis la mise en service de la halle double de sports de Chavully, il est indispensable de disposer d'une nacelle élévatrice pour pouvoir assurer au mieux le nettoyage et l'entretien de ces halles de sports.

Cet outil sera également utilisé pour d'autres travaux tels que le nettoyage de la halle de sports de Chantemerle, des vitres et des façades des divers bâtiments communaux, l'élagage des arbres, etc.

Jusqu'à maintenant, la Commune de Granges-Paccot procédait à la location d'une nacelle au cas par cas pour un montant de l'ordre de CHF 5'000.00 par année.

Pour ces raisons, des recherches ont été effectuées sur le marché afin de trouver une machine répondant au plus près à nos multiples besoins et suffisamment polyvalente. Une nacelle araignée automotrice étant équipée d'une remorque de transport, il sera aisé de la déplacer. Il sera également possible de la mettre à disposition d'autres collectivités publiques contre paiement d'une location.

Selon les devis en notre possession, le coût de cet investissement se monte à :

Achat d'une nacelle araignée automotrice			
TOTAL TTC pour la nacelle et la remorque		**CHF**	**60'000.00**

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit global de **CHF 60'000.00** pour l'achat d'une nacelle araignée automotrice. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Virginie Khuu

COMMUNE GRANGES-PACCOT

Le Syndic

René Schneuwly

Route de Chantemerle 60
1763 Granges-Paccot

T 026 460 68 20
F 026 460 68 21

commune@granges-paccot.ch
www.granges-paccot.ch
IBAN CH47 0900 0000 1700 1081 2

Cité de l'énergie
european energy award